



taxe d'apprentissage 2013

"Contribuez au développement de la formation des architectes en choisissant d'attribuer une partie de votre taxe d'apprentissage à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville"

Sommaire

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville	04
Son identité	
Ses missions	
L'école en chiffres	
La taxe d'apprentissage	05
Le versement de la taxe	
L'utilisation de la taxe d'apprentissage	
En pratique	
Votre contact	
Le projet pédagogique et la projet scientifique	06
Les origines	
L'enseignement et la recherche	
Les formations délivrées	08
Licence, master et au-delà...	
Une visibilité et une reconnaissance internationales	
Les échanges internationaux	
Les voyages pédagogiques	
Les lieux	10
Le site actuel	
L'installation	
Les surfaces	
L'ouverture de l'école	12
Les conférences, les cours publics, les expositions	
L'école remercie vivement les entreprises qui lui ont apporté leur soutien en 2012	13



L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Son identité

L'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est fondé sur la culture du projet architectural ouverte aux domaines de l'urbanisme, de la construction, du paysage et du patrimoine.

L'école cherche à faire reconnaître et à défendre la dimension culturelle, symbolique, pratique et politique de l'architecture. Elle met particulièrement l'accent sur la responsabilité sociale de l'architecte et renforce sa formation à la construction.

Ses missions

La vocation de l'établissement est de former des professionnels du cadre bâti en répondant à la nécessaire diversification des métiers de l'architecture et à la prise en considération croissante des exigences environnementales. Au terme de leurs études les jeunes diplômés s'investissent dans des fonctions de maîtrise d'œuvre, de conception et d'aménagement d'espaces publics, mais aussi dans des domaines plus diversifiés tels que la maîtrise d'ouvrage, la prévention des risques majeurs, la programmation.

L'école en chiffres

Plus de **3 443** architectes formés par l'école en 42 ans. Une communauté de **1 350** personnes **1** master unique **3** diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture **396** étudiants inscrits en Licence dont **152** étudiants en 1^{ère} année **413** étudiants en master **75** étudiants en mobilité **104** étudiants en DSA (diplôme de spécialisation en architecture) et en DPEA (diplôme propre à l'école) **120** inscrits à l'HMONP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) **21** inscrits dans l'école doctorale *Ville transport et territoire* du PRES Université Paris-Est **67** maîtres assistants et professeurs **120** enseignants vacataires ou contractuels **42** enseignants-chercheurs et chercheurs appartenant au laboratoire IPRAUS **54** personnels administratifs et techniques. Un budget de **5 810 000 €** en 2013. **15 600 m²** de surface brute sur deux sites, **10 500 m²** de surface utile hors circulations et hors logistiques dont **800 m²** pour la recherche.

La taxe d'apprentissage

Le versement de la taxe

La taxe d'apprentissage a pour objet le financement des premières formations technologiques et professionnelles. Elle constitue une obligation fiscale pour les entreprises (personnes morales ou physiques) qui exercent une activité commerciale, industrielle ou artisanale, emploient des salariés et relèvent de l'impôt sur les sociétés. L'entreprise verse la taxe sous forme de dépense libératoire auprès d'un organisme collecteur agréé (OCTA) et peut indiquer le ou les bénéficiaires qu'elle souhaite, à défaut, c'est l'organisme collecteur qui les choisit.

L'École nationale supérieure de Paris-Belleville est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des catégories "cadres supérieurs", "cadres moyens" et par cumul.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir l'affectation. En désignant l'ENSA-PB comme l'un de vos bénéficiaires, vous contribuez directement à la formation des diplômés en architecture qui répondront demain aux besoins de notre cadre de vie. Vous devenez ainsi partenaire de la formation de professionnels hautement qualifiés, conscients des enjeux contemporains et futurs, responsables dans leur exercice professionnel.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage permet chaque année à l'ENSA-PB de développer sa recherche sur

l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

Les entreprises contributrices sont des partenaires de l'école et sont destinataires des informations relatives aux événements de l'école : expositions, conférences, colloques, publications... Leurs offres de stages ou d'emplois sont traitées en priorité.

En pratique

Précisez dans la rubrique dédiée du formulaire de versement le nom et adresse de l'ENSA PB (Ecole nationale supérieure de Paris-Belleville 60 boulevard de la Villette 75019 Paris), le montant ou le taux souhaité.

Vous devez réaliser cette déclaration avant le 1^{er} mars 2013.

Informez nous par messagerie, courrier ou fax du versement que vous avez réalisé au profit de l'ENSA-PB, en précisant le montant et nom de l'OCTA concerné, afin que nous puissions suivre la bonne exécution de votre démarche.

Votre contact

Catherine Karoubi

tél 01 53 38 50 17

fax 01 53 38 50 01

catherine.karoubi@paris-belleville.archi.fr



Le projet pédagogique et le projet scientifique

Les origines

Créée en 1969 par Bernard Huet et un groupe d'étudiants d'un atelier dissident des Beaux-Arts, l'école de Paris-Belleville fut enfin dans ses murs, au 60 bd de la Villette (Paris 19ème), après quarante ans de traversées de Paris : du quai Malaquais aux Halles, puis rue du Chevaleret (Paris 13ème), puis rue Rébeval (Paris 19ème) dans l'ancien siège social des jouets Meccano.

Elle est issue de l'éclatement de la section "architecture" de l'école nationale supérieure des beaux-arts parce que quelques enseignants et étudiants avaient voulu renoncer à l'académisme, avait voulu convoquer d'autres disciplines que celle du seul projet, que l'on croise les disciplines, que l'on procède par analogie, par enrichissement mutuel, afin de donner la conscience de l'architecture et de ses limites dans ses implications historiques, idéologiques, sociologiques, philosophiques et constructives. C'était déjà l'idée que les disciplines ne progressent que parce que les découvertes sont transposables d'un domaine à un autre.

L'enseignement et la recherche

La formation repose sur un ensemble de principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique de l'école :

- Un enseignement nécessairement pluridisciplinaire, articulant savoir-faire et savoir, théorie et pratique, la formation au projet architectural et urbain et la formation aux autres disciplines.
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant notamment la maîtrise des moyens de représentation de l'espace (du dessin à la main aux outils informatiques), la théorie et l'histoire de l'architecture, la construction, les sciences humaines et sociales.
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Option fondatrice de l'école, elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés. Il s'agit également d'affirmer ainsi que l'enseignement de l'architecture ne peut se résumer à une simple formation professionnelle.
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain, enseigné dans les studios qui représentent 50 % des enseignements. L'enseignement de projet amène l'étudiant à concevoir des projets d'édifices, d'équipements publics, de logements sociaux, de l'échelle du logis à celle de la ville et des territoires.

La recherche est placée au cœur du dispositif pédagogique de l'École. Dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, le laboratoire IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) a associé et confronté, dès sa création en 1986, les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société.

La démarche sollicite la complémentarité des disciplines et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun : l'espace architectural de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations de la société et à travers ses processus de production. Une telle position a permis l'acquisition de savoirs et d'outils conceptuels spécifiques, ainsi que la production de connaissances relevant de la discipline architecturale.

Depuis le 1er janvier 2010, l'IPRAUS fait partie de l'unité mixte de recherche AUSser - Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche - UMR 3329 CNRS / Ministère de la culture et de la communication. Il est en outre laboratoire d'accueil de l'école doctorale "Ville Transports et Territoires" du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Université Paris-Est à laquelle est associée l'Ensa de Paris-Belleville.

Les axes de recherche de l'IPRAUS sont les suivants :

Atelier ArchiHabitat

Architecture des territoires : transports, formes urbaines et développement soutenable

Paris entre patrimoine et métropole

Architecture et villes d'Asie : héritage et projets

Architecture : diffusion, transmission, enseignement



Les formations délivrées

Licence, Master, et au delà...

Le cycle de **Licence** permet à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et du processus de conception du projet architectural : l'enseignement dispensé est un parcours unique, progressif et continu.

Le principe de non spécialisation s'impose en **Master**. Le master est conçu comme un parcours individualisé, où les studios (ateliers où l'on apprend à concevoir un projet architectural) peuvent être suivis sans séquence imposée. L'étudiant doit toutefois apprendre à concevoir un projet d'immeuble de logements, un équipement public et un projet urbain.

Le projet de fin d'étude (PFE) permet à l'étudiant de démontrer sa capacité à mettre en œuvre les connaissances et méthodes de travail acquises tout au long de la formation.

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (**HMONP**) a l'ambition de préparer l'étudiant à l'exercice de ses futures responsabilités. Elle s'articule avec une mise en situation professionnelle de six mois.

Les domaines d'excellence de l'école se retrouvent dans ses **3 diplômes de spécialisation (DSA)** : le DSA Architecture et Projet urbain, mention Architecture des Territoires, le DSA Risques Majeurs, et le DSA Architecture et Patrimoine.

Depuis 2010, l'école propose un diplôme propre (**DPEA**) de formation à la recherche. Avec les écoles de Mame-la-Vallée et de Paris-Malaquais, l'ENSAPB fait partie de l'école doctorale "Ville, Transport et Territoire", au sein du PRES "Université Paris-Est" qui comprend notamment l'école nationale des ponts et chaussées.

Une visibilité et une reconnaissance internationales

Elles découlent de l'ancienneté et de la qualité des coopérations scientifiques dans la recherche comme dans l'enseignement : 80% des étudiants effectuent une mobilité en Europe ou dans le monde, accueil de doctorants, de post-doctorants et de chercheurs étrangers, réalisation de programmes de recherche pluriannuels bilatéraux et actions de recherche à long terme. Ces échanges ont servi d'assise à la formation de nombreux doctorants, aujourd'hui responsables d'enseignements et de formations de recherche dans leurs pays d'origine, avec lesquels des partenariats scientifiques ont été établis et développés. Des coopérations se sont ainsi mises en place avec les USA, l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Norvège, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande, la Grèce, la Russie, la Roumanie, l'Estonie, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, Singapour, la Thaïlande, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, l'Indonésie, le Japon, la Corée, la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Argentine.

Cette visibilité est également le fait de l'insertion dans plusieurs réseaux internationaux structurés en référence au champ thématique Architecture, ville et développement urbain et / ou aux aires géographiques et culturelles :

Réseau de la recherche architecturale et urbaine Métropoles d'Asie-Pacifique : architecture et urbanisme comparés piloté par l'Ipraus / Ensa-PB ;

Réseau Asie/Imasie du CNRS/MSH ;

Euroseas (European Association for South-East Asian Studies) ;

Réseau Urban Knowledge Network Asia ;

Réseau Vauban.

Plusieurs de ces programmes de coopération sont développés dans le cadre de l'enseignement : mobilité étudiante Erasmus, doctorants européens, thèses en cotutelle, etc.

Les échanges internationaux

Chaque année, l'ENSA de Paris-Belleville envoie 60 à 80 étudiants en mobilité et accueille 90 étudiants étrangers, grâce au programme Erasmus et à des partenariats inter-écoles dans de nombreux pays : 47 en Europe, 4 en Suisse et 14 dans le reste du monde.

Les voyages pédagogiques

La plupart des étudiants partent en voyages d'études chaque année en France, en Europe et dans le monde. Ces voyages sont encadrés par les enseignants-architectes. Ils se conjuguent souvent avec la réalisation de projets en coopération internationale.



Les lieux

Le site du 60 boulevard de la Villette : l'ancien lycée technique Diderot

Le site dans lequel l'école est installée depuis septembre 2009 lui confère un devoir de mémoire. La ville de Paris y avait créé en 1873 une école-type d'enseignement professionnel novatrice pour former les ouvriers et les cadres des métiers du bois, du fer, de l'électricité puis de l'électromécanique. L'administration de la III^{ème} République naissante souhaitait procurer aux populations ouvrières des quartiers de la Goutte d'Or, de la Villette et de Charonne une formation fondamentale à un métier et préparer un nouveau type d'ouvrier qui « dominerait sa profession par l'intelligence qu'on lui en a donnée pour qu'il ne soit plus seulement un producteur utile mais un homme participant étroitement au progrès ». Ce fut ensuite le premier lycée technique français, avec des classes préparatoires aux écoles nationales supérieures des arts et métiers, le lycée technique Diderot, réinstallé en 1995 rue David D'Angers. Après ce départ, les locaux furent squattés jusqu'en 1998.

Bien inscrit dans la ville sur un terrain en forme d'équerre avec deux accès, l'un sur le grand boulevard de la Villette et le second sur la petite rue Burnouf, le site comprenait sept bâtiments érigés de 1873 à 1933, et agrégés autour de trois cours, représentant un bon exemple de la production courante de l'école rationaliste française de la fin du 19^{ème} siècle et des débuts du fonctionnalisme (première moitié du 20^{ème} siècle).

Le 9 juillet 2001 le Conseil de Paris a décidé d'affecter l'établissement au ministère chargé de la culture à la condition d'y installer une école d'architecture pour une durée d'au moins cinquante ans. Au préalable, la Région Ile-de-France avait accepté la désaffectation du site au profit de la Ville.

L'installation

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Jean-Paul Philippon et au bureau d'études Ingérop, désignés sur concours en juillet 2002. Le permis de construire a été délivré en avril 2004. Les travaux se sont déroulés de 2005 à 2009 ; ils ont été perturbés par un incendie accidentel en 2007.

La programmation avait été élaborée après plus de cent réunions de définition et de pilotage et après trois expositions auxquelles ont participé étudiants, enseignants et personnels. Le premier relevé avait d'ailleurs été effectué par une équipe d'étudiants diplômables encadrés par deux enseignants et le projet ainsi que sa réalisation ont été présentés en conseil de quartier.

L'architecte s'est efforcé de limiter les démolitions (4 000m²) au profit de la réhabilitation (7 000m²) et de la création (7 600m²), de tirer le meilleur parti des potentialités créatrices du site, de bien insérer le projet dans la ville, conciliant histoire, patrimoine et modernité, sans faire un « objet » d'architecture. Le montant total hors premier équipement des travaux et des honoraires s'élève à 46,85 millions d'euros TTC. Le financement a été assuré par le ministère de la culture et de la communication et pour partie par le contrat de plan État-Région.

Les surfaces

Les nouveaux locaux ont permis à l'école d'améliorer grandement la qualité d'étude de ses étudiants.

Quelques chiffres

Surface globale aménagée hors œuvre :

14 600 m²,
surface utile hors circulations et hors locaux techniques : **9 540 m²**,
5500 m² consacrés à l'enseignement :
3 amphithéâtres, 15 salles de cours, 13 studios d'architecture, 6 ateliers d'arts plastiques, bois, gravure, sculpture, multimédia, photo-cinéma, dessin, peinture,
une bibliothèque de **1000 m²**, **1000 m²** pour l'accueil, les expositions, les associations d'étudiants, la cafétéria,
800 m² pour le laboratoire de recherche,
700 m² pour l'administration.

L'école conserve en outre une ancienne imprimerie transformée en ateliers d'architecture pour les diplômables au 46 boulevard de la Villette (**1200 m²** de surface globale).

L'ouverture de l'école

Les conférences, les cours publics, les expositions, les publications

L'ENSA de Paris-Belleville s'est toujours efforcée de mener une **activité de diffusion de la culture architecturale** à destination de sa communauté étudiante et enseignante (expositions, conférences, colloques, publications...) avec 2 objectifs : valoriser la production de l'école, et notamment les travaux d'étudiants, et offrir aux étudiants les possibilités de s'ouvrir à des connaissances, des expériences bénéfiques à leur formation et d'échanger avec les acteurs du monde professionnel qui sera le leur.

Depuis son installation boulevard de la Villette, les possibilités d'accueil de telles manifestations se sont considérablement améliorées et permettent de les ouvrir au public extérieur.

Ces manifestations s'inscrivent dans les thématiques fortes de l'école et sont liées aux partenariats en cours : **colloques, journées d'études, conférences, expositions** alimentent un calendrier très riche. Les expositions des travaux d'étudiants sont des moments forts de la vie collective (Projets de fin d'études, voyage de dessin, travaux de divers studios ou cours...). L'école a à cœur de proposer aux étudiants des manifestations qui leur permettent de se projeter dans leur futur exercice professionnel : conférences, expositions (telle celle organisée en 2012 qui a permis à de jeunes architectes issus de l'école au début des années 2000 d'expliquer leurs choix et de montrer le travail de leur agence).

Enfin, l'ouverture d'enseignements du cursus à un public d'auditeurs extérieurs, notamment des cours d'histoire de l'architecture et d'arts plastiques, a été facilitée depuis l'installation dans les nouveaux locaux et connaît un succès grandissant.

Les publications sont encouragées comme c'est régulièrement le cas des travaux de plusieurs groupes de PFE ou des résultats du laboratoire de recherche.

Les initiatives étudiantes sont riches et productives et l'école leur apporte son soutien. Outre l'Asso B, qui porte des actions de junior entreprise, l'association Bellasso participe à la cohésion étudiante en organisant des activités extrascolaires, culturelles, sportives et festives. Sa section internationale Melting pots organise l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers. Belleville accueille et soutient deux associations qui développent des actions dont le rayonnement va bien au de-là de l'école : Bellastock, organise chaque mois de mai un festival d'architecture qui fédère aujourd'hui plusieurs milliers d'étudiants venant de toutes les écoles d'architecture et d'art françaises et étrangères et se construit tout au long de l'année autour de conférences, de travaux expérimentaux, et donne lieu ensuite à une exposition itinérante. Cosa Mentale, publie une revue d'architecture diffusée par abonnement et en librairie et organise chaque année dans l'école une exposition et propose des conférences et des colloques.

L'école remercie vivement les entreprises qui lui ont apporté leur soutien

ADPI Architectes et Ingénieurs	Bernard Quirot Architecte Associés	Elbee - Wasier Opticiens
AERTS Planas Architectes	Bernhardt Curk Architectes	Eliet et Lehmann
Agence Architecture Laura Carducci	Box Interim	Eurostudio Infographie SARL
Agence Bernard	BZB Architects	EVP Ingénierie
Agence Caroline Barat & Thomas Dubuisson Search	C+B Architectes	Feralu SA
Agence d'architecture Ben Cheikh	Cabinet Robin	Fiduciaire Doli
ALGECO	Café Service	Fondation Le Corbusier
ALMS	Caledonia	Fortin Architecture
Antoine Grumbach et Associés	Cenci et Jacquot	Fouqueray-Jacquet
Architecture François Nordemann	Cerkis	Frédéric Namur et Associés
Arte Charpentier Architectes	Chaix et Morel	Galiano Simon Tenot SARL
Artus France	Chaussures Harcourt SARL	Gertrude Saem
Atelier Architecture Ripault et Duhart	Claudia Sansovini	Good foot by it
Atelier d'Architecture Félix	Cohen-Pouillard Architectes	Groupe 6 SA
Atelier Design Construction - Iosis	Colboc Franzen & Associés	Hellin-Sebbag Architectes Associés
Atelier du Bâtiment	Compagnie Saint Gobain	High Tech Diffusion
Atelier du Torrent	Créteil Création	Hors limite Architecture
Atelier Dutard	Damien Brambilla Architecte	Hurpin
Atelier Dutrevis Architectes	Décoration Lumineuse Martine Klotz	Igloo architectures
Atelier T Luizard SARL	Denerier Martzolf Pascarell	Interface
Ateliers des Arches	Desmurger Alain	Isocele Construction
Aube Conception d'Architecture	Devillers & Associés SARL	Isocele Technology
Audefi Expertise Comptable	Docteur Maladry David	Lacrouts et Massicault SA
B Valero F Gadan Architecture	Dumont Legrand Architectes	Lafarge
B10 Conseil	Duval Raynal Architecture	Laonnaise d'Expertise Comptable
Batistore	E Girard et O Girard Architectes	Laurent Deroo Architecte



Lazo et Mûre

LLTR Architectes Urba

LTZ SARL

M. Fernandez Igor

MA Murail Architecture

Madame Grimaud Valérie

Madec Ronan

Marica

Mikou Design Studio

Mr Radrac Jean

Mutuelle des Architectes

Océanis Engineering

Orssaud Marie

Paul Mayla Architecture et Associés

Plaisir d'Images

RIVP

RN BOBIN

Rol Jean

SARL Archi Botanica

SARL Babled Nouvet Reynaud

SARL Delcloy Vinson Architectes

SARL Edifices Architectes

SARL Fevre et Gaucher

SARL JD Architecture

Sarl Séquence 2

SNA

Société d'Editions Architecturales

Ste Edafim

Sté Tivillier Jacques SA

T. Matic

Territoires Sites et Cités

Texus Architecte

Thoumyre

Tireplan

Tolerie et Chaudronnerie

Velux France SAS

édition décembre 2012

Photographies

Aurelien Cottençon

Didier Gauducheau

Arlette Harlé

Jean-Noël Pignet

Nicolas Waltefaugle

Conception graphique

Arlette Harlé

Impression

Alliance



60 boulevard de la Villette
75 019 Paris
T / +33 (0)1 53 38 50 00
F / +33 (0)1 53 38 50 01
www.paris-belleville.archi.fr

UNIVERSITÉ
— PARIS-EST

